

Escaliers et/ou installations extérieures - FORDB5

Code du module:	FORDB5
Unité capitalisable:	Escaliers et installations extérieures (ESCIE)
Méthodes d'évaluations fixés:	2
Profession:	Dessinateur en bâtiment
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable d'établir des plans d'escaliers à l'intérieur et/ou à l'extérieur.
	Obligatoire
INDICATEURS • L'apprenti sait représenter les escaliers de manière compétente en vue plongeante, en vue de face et en vue de coupe. • L'apprenti dimensionne correctement les escaliers et les rampes. • L'apprenti rédige les légendes des plans et des différents éléments de construction. SOCLES • L'apprenti tient compte de l'épaisseur des traits et du type des lignes. • L'apprenti a indiqué l'ensemble des dimensions horizontales et verticales ainsi que les hauteurs requises dans les plans d'une manière majoritairement correcte. • L'apprenti a rédigé les légendes des plans conformément aux indications généralement appliquées au sein de l'entreprise.	

2

L'apprenti est capable d'effectuer un relevé de terrain simple et d'établir un plan de situation.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait effectuer un relevé du terrain.
- L'apprenti dresse une esquisse du relevé du terrain.
- L'apprenti sait établir un plan de situation.

SOCLES

- L'apprenti a effectué le relevé d'un terrain sous guidance en appliquant les méthodes utilisées au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a dressé une esquisse propre, qui fait état de l'ensemble des dimensions et des indications requises.
- L'apprenti a établi un plan de situation en se référant à des relevés de terrain, respectivement à d'autres indications, et en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects.

3

L'apprenti est capable de déterminer des hauteurs et des dénivelés sous guidance.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait manipuler l'instrument de nivelage.
- L'apprenti sait déterminer le dénivelé entre différents points observables à partir d'une position indiquée.

SOCLES

- L'apprenti a correctement installé l'instrument.
- L'apprenti a lu les valeurs mesurées avec la précision de rigueur.
- L'apprenti a déterminé le dénivelé et les hauteurs sous guidance.

4

L'apprenti est capable d'établir des plans d'installations extérieures.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait établir des plans de situation des installations extérieures terminées avec des courbes de niveaux.
- L'apprenti sait établir des coupes et des plans détaillés des installations extérieures.
- L'apprenti sait attribuer les matériaux.

SOCLES

- L'apprenti a établi un plan de situation des installations extérieures en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects.
- L'apprenti a établi des coupes et des plans détaillés des installations extérieures en appliquant des épaisseurs et des types de traits corrects.
- L'apprenti a correctement attribué la majorité des matériaux.

5

L'apprenti est capable de déterminer des dimensions.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti sait déduire les surfaces à partir de plans (escaliers et/ou installations extérieures, respectivement plan de situation) et de coupes existants.
- L'apprenti sait déduire les volumes à partir de plans (escaliers et/ou installations extérieures, respectivement plan de situation) et de coupes existants.

SOCLES

- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des surfaces.
- L'apprenti a correctement déterminé la majorité des volumes.

6

L'apprenti rédige des rapports hebdomadaires à propos des tâches effectuées et, une fois par semaine, il rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport hebdomadaire (sous forme de notes, avec la mention de l'activité, de l'heure, de la date et de la durée) faisant état des missions effectivement accomplies.
- L'apprenti assemble un portfolio conformément aux indications.
- L'apprenti rédige un rapport détaillé à propos d'une activité.

SOCLES

- L'apprenti a effectué les tâches/les activités indiquées dans le rapport.
- L'apprenti a correctement mentionné des données comme la date, l'heure, etc.
- L'apprenti a joint les plans dessinés.
- La représentation était propre et cohérente.
- Le portfolio était structuré et cohérent et il contenait l'ensemble des rapports et des plans des première, deuxième et troisième années de la formation.
- Le rapport comprenait une description détaillée et claire d'une activité effectuée pendant une semaine, l'apprenti ayant expliqué l'utilité de l'activité en question, décrit la recherche des informations et tiré des conclusions.

7

L'apprenti est capable de se procurer des informations manquantes de manière autonome et de les évaluer.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti sait se procurer les informations manquantes.
- L'apprenti sait évaluer les informations en fonction de leur utilité.

SOCLES

- L'apprenti a pris l'initiative de se procurer les informations manquantes.
- L'apprenti a évalué dans quelle mesure les informations étaient utiles dans le cadre de la mission.

8

L'apprenti développe un souci de la qualité.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti respecte les exigences internes sur le plan de la qualité.

SOCLES

- L'apprenti a manifesté le souci d'un travail exigeant sur le plan de la qualité.

9

L'apprenti est capable de communiquer et de coopérer d'une manière appropriée avec le formateur ainsi qu'avec ses collègues de travail.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti s'exprime d'une manière appropriée.
- L'apprenti coopère avec le formateur et avec ses collègues de travail d'une manière appropriée.

SOCLES

- L'apprenti s'est adressé à ses supérieurs, à ses collaborateurs et aux autres intervenants avec une politesse conforme aux circonstances et d'une manière appropriée sur le plan de l'expression.
- L'apprenti a observé la hiérarchie interne.
- L'apprenti s'est exprimé dans la langue usuelle au sein de l'entreprise.
- L'apprenti a coopéré avec ses collaborateurs ainsi qu'avec son supérieur au cours des travaux quotidiens internes.
- L'apprenti a participé aux manifestations, respectivement aux activités non professionnelles, mais organisées par l'entreprise.